

3^e édition

Festival des courts-métrages

« Mémoires du vivant et de nos territoires partagés »

APPEL À PROJET PÉDAGOGIQUE / Primaires 2026-27

Sessions de candidature : avant le 3 juillet ou avant le 2 octobre 2026



Carla NAVARRO, chargée de mission Pédagogie au Géoparc du Chablais
pedagogiegeoparc@siac-chablais.fr - 04 50 04 65 38

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais
2, avenue des Allobroges, Square Voltaire - BP 33
74201 Thonon-les-Bains cedex



Financement : action financée par le SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais)





« Mémoires du vivant et de nos territoires partagés »

thème 2026-2027

Introduction

Le Géoparc mondial UNESCO du Chablais est heureux de lancer la 3^e édition de son Festival des courts-métrages scolaires !

Après deux éditions riches en créativité, en découvertes et en émotions, ce rendez-vous pédagogique et artistique revient pour une nouvelle aventure collective autour du thème :

« Mémoires du vivant et de nos territoires partagés »

À travers la réalisation d'un court-métrage, ce projet propose aux élèves de porter un regard sensible et réfléchi sur les liens qui unissent les êtres vivants, les paysages et les activités humaines. Il les invite à mieux comprendre la richesse et la complexité de leur territoire, tout en développant leur créativité, leur curiosité et leur esprit critique.

Inscrit pleinement dans le parcours citoyen et le parcours d'éducation artistique et culturelle, ce festival s'inscrit dans les objectifs portés par les 17 ODD (Objectifs de Développement Durable). Les élèves sont amenés à développer leur créativité, leur curiosité et leur capacité à comprendre les grands enjeux de notre époque.

Le projet encourage ainsi les élèves à :

- s'ouvrir à la complexité du monde vivant et des interactions entre l'humain et son environnement ;
- développer leur esprit critique face aux images, aux récits et aux enjeux contemporains ;
- adopter un comportement éthique et responsable envers l'environnement et les autres ;
- agir individuellement et collectivement pour un monde plus durable.

Objectifs de l'appel à projets

- Proposer aux classes participantes une réflexion sur leur territoire et notamment sur leur perception des patrimoines naturels, culturels et immatériels qui font partie du quotidien des élèves ;
- Faire découvrir les géosites du Géoparc, également labellisés Espaces Naturels Sensibles (ENS), lors de sortie sur le terrain ;
- Aboutir à une réalisation vidéo qui rende compte de leur rapport à leur environnement, dans ses dimensions esthétique, historique, géographique, scientifique, artistique, économique, ...

Publics ciblés

Les **élèves de CE2 à CM2** sur le temps scolaire (les élèves de maternelle, collège et lycée ne sont pas concernés par ce dispositif).

Bénéficiaires

Les **établissements scolaires niveau élémentaire publics ou privés sous contrat situés sur le territoire du Géoparc du Chablais** (voir carte en annexe A p. 8).

Critères d'éligibilité des projets

- Réaliser l'ensemble des actions sur le territoire du Géoparc du Chablais ;
- Présenter un court-métrage qui réponde au thème annuel proposé ;
Si le format de rendu est fixe, la problématique précise à traiter en classe tout au long de l'année est laissée au choix de l'enseignant(e) et sa classe.
- Présenter un projet qui contienne **2 sorties issues du catalogue pédagogique du Géoparc** (voir annexe D p. 10). Les sorties terrains sur les sites seront encadrée par au moins un médiateur du Géoparc. Une fois le projet défini, le Géoparc vous mettra directement en relation avec le(s) médiateur(s) ;
- **Prévoir une finalisation du projet avec une restitution pour le mois de juin 2027** (voir p. 6) ;
- **Avoir complété le formulaire de candidature** (téléchargeable sur le site du Géoparc) et **l'avoir envoyé avant les dates limites** (spécifiées en p. 5) au Géoparc, qui en fera parvenir une copie aux conseillers pédagogiques des circonscriptions concernées.

Le Géoparc du Chablais peut être sollicité par les enseignants pour les aider dans la construction de leur projet. Toutes les candidatures ne seront pas forcément retenues. L'appel à projet est ouvert, dans la limite de 5 classes retenues.

Thématique 2026-2027

« Mémoires du vivant et de nos territoires partagés »

Les paysages qui nous entourent ne sont pas de simples décors. Ils portent les traces du temps, des transformations naturelles et des présences humaines qui les ont façonnés. Roches, forêts, eaux, villages et chemins racontent une histoire commune, faite d'interactions, d'adaptations et de transmissions.

À travers cette thématique, le festival invite à explorer les liens profonds qui unissent le vivant et les territoires que nous habitons. Entre mémoire et devenir, ces films interrogent notre manière de coexister, de préserver et de transmettre un héritage naturel et culturel partagé.

La thématique « Mémoires du vivant et de nos territoires partagés » peut être exploitée dans de nombreux types de projets, et s'inscrire dans :

- **LE PARCOURS CITOYEN** : éducation aux médias (vidéo), éducation au territoire, ODD, mieux connaître les actions de l'UNESCO et ses labels, ...
- **LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE** : un intervenant vidéo accompagnera chaque classe participante afin de proposer un rendu sous forme de court-métrage. Début juin 2027, le Géoparc organisera un « festival de courts-métrages » pour valoriser les travaux des classes !

Pour les élèves, il s'agit dans le cadre de ce projet :

- de mieux connaître leur territoire de proximité (ses différents aspects géographiques, historiques, scientifiques...) et de se questionner sur sa spécificité, et son évolution future ;
- de mieux connaître le label « Géoparc mondial de l'UNESCO » et de comprendre pourquoi le Chablais est labellisé ;
- de s'approprier ces nouvelles connaissances, et de réfléchir en classe à une production finale sous forme de court métrage, qui valoriserait le travail mené toute l'année autour du projet.

Objectifs pédagogiques

1. **Sensibiliser** les élèves à leur **environnement proche** et aux **richesses qui les entourent** ;
2. **Explorer** la **diversité géologique, culturelle et naturelle** à travers un projet interdisciplinaire ;
3. **Favoriser** la **créativité par l'écriture** et la **réalisation d'un court métrage** ;
4. **Renforcer** le **travail d'équipe** et l'**organisation autour d'un projet collectif** ;
5. **Développer** un **esprit critique** vis-à-vis du cinéma et de l'image.

Étapes clés du projet

Le projet se déroule sur l'équivalent d'environ 2 semaines d'activités, étalées sur plusieurs mois.

- **Candidature au projet (juillet et octobre 2026)**

- **Rencontre avec le cinéaste (novembre 2026)**

Une première rencontre après les vacances d'automne permettra de poser les bases du projet et de réfléchir ensemble à la thématique du film.

- **Atelier d'écriture (novembre 2026)**

Durant le mois novembre, les élèves participeront à un atelier d'écriture guidé par le cinéaste, où ils développeront les idées qui nourriront le scénario de leur court-métrage.

- **Finalisation du scénario (début décembre 2026)**

Le cinéaste reviendra pour finaliser le scénario avec les élèves, avant de passer à la phase de production du film.

- **5 interventions pratiques (janvier à avril 2027)**

5 demi-journées seront consacrées à des ateliers techniques (tournage, montage, ...), durant lesquels les élèves travailleront en équipe pour donner vie à leur court-métrage.

- **Sorties pédagogiques (janvier à avril 2027)**

2 sorties scolaires permettront aux élèves de découvrir des géosites proches de leur école, en lien direct avec le thème et le programme scolaire.

- **Projection publique des films (juin 2027)**

Les films réalisés des classes participantes, seront projetés lors d'un événement festif début juin 2027, en présence des familles et du public.

- **Formulaire de satisfaction (juin 2027)**

Le formulaire permettra de faire le bilan du projet et d'avoir vos retours.

Restitution : en route pour un festival des courts-métrages !

Les classes engagées dans un projet pédagogique seront accompagnées par un intervenant vidéo (pris en charge par le Géoparc). Elles devront réaliser un court-métrage qui concrétisera les travaux menés tout au long de l'année.

Le Géoparc organisera, un festival de courts-métrages spécialement dédié aux vidéos réalisées dans le cadre de cet appel à projets. Les films réalisés par les élèves seront projetés lors d'un événement festif début juin 2027, en présence des familles et du public. Les vidéos seront également diffusées sur la chaîne YouTube du Géoparc du Chablais, sur une durée de 2 ans, c'est-à-dire jusqu'à la reconduction de l'appel à projet suivant.

Le court-métrage aura une durée d'environ 5 minutes et pourra prendre diverses formes : reportage, interview, journal télévisé, fiction, mise en images de poèmes ou de légendes, visite guidée filmée, ... Les classes, si elles le souhaitent, pourront prévoir d'autres supports complémentaires : petite exposition, poster, livrets, BD, jeu de découverte, ...

Le Géoparc envisage également la réalisation d'une vidéo supplémentaire, transversale à tous les projets menés par les classes participantes : une vidéo de type « Ce qu'il se passe en coulisses ».

Note : la production de vidéo est soumise à une réglementation précise en ce qui concerne les droits à l'image des élèves et les droits d'auteur. Les ERUN des circonscriptions peuvent vous accompagner sur cette question. Des formulaires types sont adossés à ce dossier. Par ailleurs, les courts-métrages n'impliqueront pas forcément les élèves en tant que sujets.

Soutien du Géoparc et modalités d'accompagnement

1. ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE : coordination du dispositif, soutien dans la construction du projet, apport documentaire et mise en contact, communication autour des projets.

2. SOUTIEN FINANCIER

Attention : le versement du soutien financier interviendra seulement à deux reprises au cours du projet (deux remontées de dépenses : avant le 19/02/27 et avant le 25/06/27). **L'école doit être en capacité d'avancer les frais et de régler les factures dans leur totalité avant de recevoir le soutien financier.**

Note : les interventions du prestataire vidéo seront directement prises en charge par le SIAC.

a) Les autres dépenses éligibles à une prise en charge du SIAC sur la base d'un remboursement total ou partiel des frais engagés par l'école :

Les interventions sur le terrain encadrées par des médiateurs du Géoparc (passage par au moins un géosite obligatoire)	Prise en charge dans la limite de 1 journée ou 2 demi-journées, soit un plafond de 540 euros
Une intervention à l'école, lorsque le projet le justifie, par un médiateur du Géoparc (atelier, jeu de rôle pour introduire ou conclure le projet, ...)	Prise en charge plafonnée à 170 euros
L'intervention, lorsque le projet le justifie, d'un artiste (illustrateur, plasticien, auteur, sculpteur, artiste sonore, ...) si possible local	Prise en charge plafonnée à 200 euros
L'entrée et l'animation dans des sites de visite partenaires (voir liste en annexe) si cela est justifié par le projet	Prise en charge plafonnée à 240 euros
La visite d'un producteur ou d'un artisan de proximité si cela est justifié par le projet	Prise en charge plafonnée à 200 euros
Les frais d'achat de matériel nécessaires à la réalisation du rendu du projet	Sur la base d'un remboursement des frais réels, plafond à 80 euros

b) Les dépenses non éligibles :

- Les frais de déplacement : l'objectif est d'inciter les écoles à découvrir et travailler sur des géosites de proximité.
- Les activités complémentaires non mentionnées dans la partie « dépenses éligibles » ; pensez aux activités gratuites (rencontre de professionnels ou d'élus, balade à proximité de l'école...).

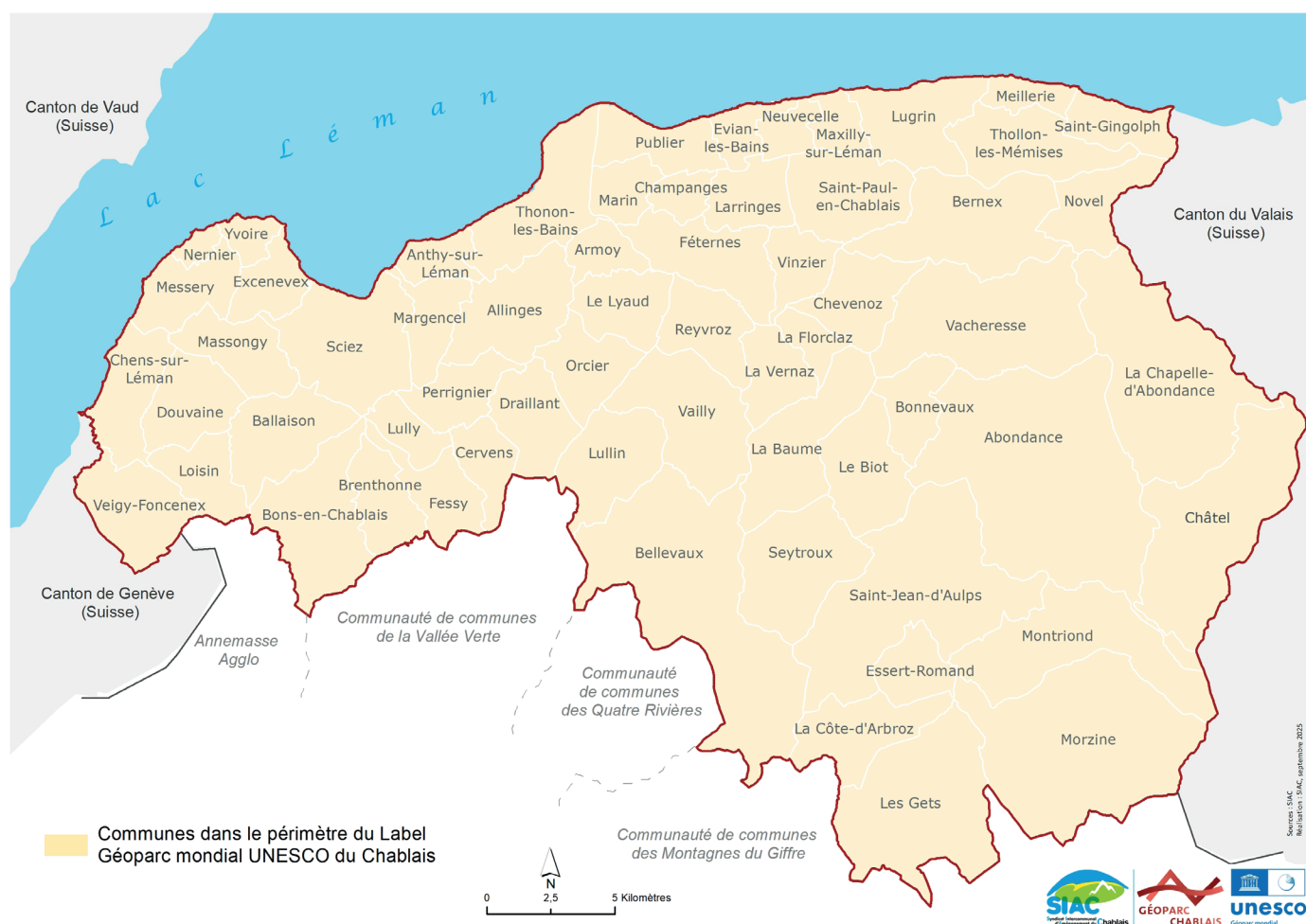
Modalités à prendre en compte

- **Le financement est limité à 2 classes par école.** Les projets plus importants incluant davantage de classes nécessiteront un apport financier de l'école (sauf exception : si l'appel à projets reçoit peu de candidatures et que la marge budgétaire le permet).
- **L'encadrement par des médiateurs du Géoparc** : les médiateurs officiels du Géoparc du Chablais sont, le plus souvent, des accompagnateurs en montagne (AMM) et/ou des guides du patrimoine de Savoie Mont Blanc (GPSMB) qui ont, en complément de leur statut professionnel, suivi et validé une formation dispensée par le Géoparc du Chablais.



ANNEXES

A) les communes couvertes par le label Géoparc UNESCO



B) Choix géosites labellisés Espaces Naturels Sensibles (sortie obligatoire)

Géosites aménagés (avec panneaux d'interprétation) labellisés Espaces Naturels Sensibles

- Marais de Chilly (Loisin – Douvaine)
- Pierre à Martin (Ballaison)
- Châteaux d'Allinges (Allinges)
- Château de Ripaille (Thonon-les-Bains)
- Vouas du Lyaud (Le Lyaud)
- Belvédère de Reyvroz (Reyvroz)
- Panorama de Champeillant (Féternes)
- Marais du Maravant (Saint-Paul-en-Chablais)
- Mont Bénand (Bernex)
- Panorama de Pré Richard (Bernex)
- Site de Bise (Vacheresse - La Chapelle d'Abondance)
- Belvédère de Tréchauffé (La Forclaz)
- Gorges du Pont du Diable (La Vernaz) – prévoir frais d'entrée
- Lac de Vallon (Bellevaux)
- Lac des Ecoles (Les Gets)
- Lac de Montriond (Montriond)
- Col de Bassachaux (Châtel)
- Lac des Plagnes et Cubourré (Abondance)
- Forêt ivre (Vailly)

Géosites non aménagés labellisés Espaces Naturels Sensibles

- La Plâtrière d'Armoy (Armoy) : une visite virtuelle existe
- Le Domaine de Rovorée-la Châtaignière (Yvoire-Excenevex)
- La Réserve Naturelle du Delta de la Dranse (Thonon-Publier)

C) Liste des partenaires

- Abbaye d'Abondance
- Maison du Fromage Abondance
- Abbaye d'Aulps (Domaine de découverte de la Vallée d'Aulps)
- Jardin des Cinq Sens (Yvoire)
- Jardin de l'eau du PréCurieux (Évian-les-Bains)
- Musées de Bellevaux (Maison de la Belle Vallée, Maison de la faune, Jardin alpin)
- Musée de la Musique Mécanique (Les Gets)
- La Vieille Douane, centre d'interprétation de la contrebande en montagne (Châtel)
- Musée de Préhistoire et Géologie J. Hallemans (Sciez-sur-léman)
- Ecomusée de la Pêche et du Lac (Thonon-les-Bains)
- Musée du Chablais (Thonon-les-Bains)

- Château de Ripaille (Thonon-les-Bains)
- Les Gorges du Pont du Diable (La Vernaz)
- Maison des Dranse - réserve naturelle du Delta de la Dranse (Publier)

D) Liste complète des sorties et ateliers destinées aux élèves de primaire

MÉMOIRE VIVANTE ET TRADITIONS LOCALES

- Yvoire à rebrousse-temps
- Agriculture et granges au Mont Bénand
- Traditions en Vallée d'Abondance
- Sur les traces des chevaliers des Allinges
- Le Grand Ripaille
- Meillerie : village entre lac et montagnes
- Les paysages vus par les romantiques
- Un bond dans le temps
- De la traite jusqu'à l'assiette
- La préhistoire en Haute-Savoie

TERRITOIRES, CLIMAT ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- Delta de la Dranse
- Trésors cachés des dunes
- Ça chauffe pour les préalpes
- Les mystères du lac de Montriond
- Ressources et risques de la forêt « ivre »
- Préserver la montagne en 2220
- Agriculture et eau : ça gaze sur le Gavot !
- Du glacier du Mont Maudit à la découverte des alpages
- Droit de l'environnement
- À la découverte de son territoire
- Coopérons face aux changements climatiques

VOYAGE AU FIL DE L'EAU

- Un glacier, de l'eau et des hommes
- Évian, retour aux sources
- Un barrage en montagne
- Le Mont Forchat, un château d'eau naturel
- Coopérons pour préserver l'eau

MILIEU DE VIE, SOL ET BIODIVERSITÉ

- Les rôles de la forêt
- Étude d'une zone humide
- À la découverte de la biodiversité
- Du sol à la plante

DES ROCHES AUX MONUMENTS

- Voyage au centre de la « Verne »
- Pierre à pierre à Thonon (de l'antiquité à nos jours)
- Les mystères des pierres d'Aulps
- En quête de pierres à l'Abbaye d'Abondance
- Chasse aux pierres !

REGARDS CROISÉS SUR LES PAYSAGES

- Du lac de Vallon aux baignoires des Chartreux
- Sur les traces des géants
- La vie insoupçonnée des cailloux
- Histoires et jeux de cailloux
- Sur les traces du glacier du Rhône
- Enquête au lac de Montriond

Pour connaître le déroulement et avoir plus de précisions sur les sorties et/ou ateliers

vous trouverez l'ensemble de notre offre scolaire sur :

<https://www.geoparc-chablais.com/pedagogie/offre-scolaire/>